

REUNION du 27 février 2018

Membres afférents au CM	15
Membres en exercice	15
Membres présents	14
Procuration	1

L'an deux mil dix-huit, le mardi 27 février à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre GUILLAUD, Maire.

Présents : Mmes AUBERT, FLORET, MITHIEUX, NAVARDIN, PATRAS, ROCHERAY-FAUCON, TANILIAN, MM. DUCRET, FASSEL, GUILLAUD, HOCHARD, MEUGNIER, PERRIN et VIVET.

Excusé : M. ROSSIGNOL (procuration à G.PATRAS).

Secrétaire : Mme AUBERT.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 30 janvier 2018.

2018 – 08 Demande de subvention auprès du conseil départemental pour le renouvellement du réseau d'eau sous la RD 201 et pour la pose d'un surpresseur dans le château d'eau

Le maire rappelle que pour permettre l'aménagement de la zone du chef-lieu « les prés de la Tour », il conviendra de renforcer le réseau d'eau potable existant. Aussi, la partie située entre le château d'eau et le départ du chemin de la Sale, qui date de 1954 sera renouvelée, et un surpresseur sera installé dans le château d'eau afin de fournir un débit correct aux futures habitations du secteur. Le montant des travaux est estimé à 59 100.00 € HT pour le renouvellement du réseau AEP et à 29 700.00 € HT pour le surpresseur.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

* **approuve** le projet de renouvellement du réseau AEP entre le château d'eau et le Chemin de la Sale, et la pose d'un surpresseur pour un montant total de travaux estimé à 88 800.00 € H.T,

* **dit** que les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux seront inscrits au budget 2018,

* **demande** une subvention la plus élevée possible au Conseil Départemental de la Savoie.

2018 – 09 Conventions de servitudes avec ENEDIS

Le maire rappelle qu'actuellement un branchement électrique provisoire a été effectué pour l'alimentation électrique de la mairie et du nouveau bâtiment de services public « La Glycine » en cours de construction.

ENEDIS, gestionnaire des réseaux électriques a transmis deux conventions pour valider leur intervention de raccordement définitif. Sur la parcelle AI 222 (mairie), un coffret sera posé sur le mur de la mairie avec une alimentation de 4 câbles souterrains et sur la parcelle AI 375 un câble souterrain sera posé pour desservir le bâtiment public.

Il est demandé au conseil municipal de valider ces conventions.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

* **approuve** les conventions à intervenir, avec ENEDIS pour le raccordement électrique du bâtiment « La Glycine »,

* **autorise** le Maire, à signer les documents à intervenir.

Divers :

* **Bilan budgétaire 2017 et emprunt 2018 :**

Le conseil municipal prend connaissance des réalisations financières de l'année 2017 pour les 3 budgets et des projets de prêts pour la construction du bâtiment de services publics. 3 établissements bancaires ont émis une proposition sur 10 ou 15 ans. Le conseil municipal envisage de retenir un emprunt de 250 000 euros sur 10 ans.

* **Réflexion sur l'accès à l'escalier conduisant à la vierge dorée de l'église :**

Le conseil municipal s'interroge sur le libre accès au sommet du clocher par les visiteurs, en raison de l'étroitesse des escaliers, de l'absence de surveillance et de l'inexistence de contrat avec l'association diocésaine gestionnaire des locaux.

* **Manifestations :**

- Mme MITHIEUX, adjointe en charge des associations fait part de la réunion du 26 février dernier relative à l'organisation des failles. Elles auront lieu le samedi 7 avril à proximité de la salle polyvalente et offrent la possibilité aux habitants d'apporter des déchets secs (branches) le vendredi 6 avril en après-midi et le samedi 7 avril au matin, pour préparer le feu.
- Le repas des aînés aura lieu le dimanche 25 mars 2018. Le traiteur retenu est le Comptoir gourmand d'Albertville.
- Don du sang le lundi 26 mars 2018 à la salle polyvalente.

* Dates des prochaines réunions du conseil municipal : les mardis 20 mars et 27 mars 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10.